Liste des acteurs et frise chronologique

**Liste des acteurs**

* **Communauté scientifique :**

Scientifiques en vrac :

-Le professeur André Aurengo, 64 ans, membre de l'Académie de Médecine, considère que "le rayonnement des ondes électromagnétiques n'a aucune incidence sur la santé". On précise qu'il est spécialiste de médecine nucléaire à la Pitié-Salpêtrière et ex-membre du conseil scientifique de Bouygues Telecom à titre bénévole…[[1]](#footnote-1)

- Le professeur Dominique Belpomme, 70 ans, cancérologue, considère que l'électrosensibilité fait partie des nouvelles maladies environnementales, au même titre que les pathologies dues à l'amiante, aux pesticides et autres perturbateurs endocriniens.[[2]](#footnote-2)

Groupes ayant mis en évidence des risques :  
- Une équipe de chercheurs de l'université suédoise de Lund, menée par le neurochirurgien Leif Salford a mis en évidence que la barrière hémato-encéphalique de rats exposés à des micro-ondes devenait d'autant plus perméable qu'elle était soumise à des puissances faibles. Mais cela aurait été du en fait à une erreur d’interprétation.[[3]](#footnote-3)  
-Des chercheurs de l’université de Bordeaux (Dr Gaëlle Coureau et ses collègues) ont montré un risque de tumeur cérébrale accru pour les gros utilisateurs. Le risque de gliome, un type de cancer du cerveau particulièrement agressif, serait doublé chez les utilisateurs intensifs de téléphone portable

Groupes ayant mis en évidence l’absence de risques:

-L'équipe japonaise du département de chirurgie du cancer de l'école de médecine de l'université de Tokyo a exposé des rats, pendant des durées de deux et quatre semaines, à des micro-ondes de 1 439 MHz de fréquence engendrant des puissances massiques absorbées de 0,99 W/kg et 7,4 W/kg. Malgré la violence du rayonnement, aucune détérioration de la barrière hémato-encéphalique hormis au dessus d'un seuil fortement élevé mais très éloigné de la puissance de nos appareils .[[4]](#footnote-4)

-L'INSERM (institut national de la santé et de la recherche médicale) estimait en 1993, dans un rapport commandé par EDF, qu’il existait « très peu d’arguments » permettant d’établir un lien entre une exposition aux champs magnétiques et l’apparition de cancer chez l’adulte.

- Jacques Blacher, professeur de thérapeutique à l'université Paris-Descartes, insiste toutefois sur les limites des études cas-témoins par rapport à l’étude des chercheurs de Bordeaux mettant en évidence un risque accru de cancer du cerveau (gliomes). Par exemple le biais de rappel. «Il y a une probabilité non négligeable que ceux qui ont une tumeur au cerveau et sont interrogés sur leur utilisation passée du portable aient un a priori différent sur la responsabilité du téléphone par rapport aux témoins qui n'ont pas de cancer», explique-t-il. Pour lui, «cette étude, même si elle est bien faite, ne permet pas de conclure».

* **Personnalité Politiques :**-L’Etat  impose une couverture de tout le territoire aux opérateurs et a fait un appel d’offre pour un 4ème opérateur favorisant ainsi le développement de nouvelles antennes etc…

-Chantal Jouanno , secrétaire d'Etat à l'Ecologie en 2009, est « favorable à l'interdiction du mobile pour les petits » accompagnées d'une volonté de rendre obligatoire l'usage de l'oreillette « parce que le risque zéro n'existe pas »  
-Fleur Pellerin, alors ministre de l’Economie numérique, a torpillé la proposition de loi déposée par la députée verte Laurence Abeille en évoquant des "peurs irrationnelles". L'ambitieuse ministre s'est faite le porte-voix des opérateurs soucieux de ne pas relancer la polémique des ondes en plein lancement de la [4G](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/4g) Interdire le wifi dans les crèches reviendrait, pour Mme Pellerin, "à dire que le wifi est dangereux et mauvais pour la santé". "Aujourd'hui, je n'ai aucune preuve que le wifi est mauvais pour la santé"  
- Le ministre de l'Ecologie en 2014, Philippe Martin, assure [devant la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale](http://tempsreel.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20130930.OBS9058/videos.assemblee-nationale.fr/media.12.4625) que le sujet des [ondes](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/ondes) serait un "axe prioritaire du gouvernement pour tout le [quinquennat](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/quinquennat)". Tellement "prioritaire" qu'il n'a pas été inscrit au menu de la seconde conférence environnementale qui s'est tenue trois jours plus tard... [[5]](#footnote-5)  
-Jean-Michel Baylet, ministre de l’Aménagement du territoire a soutenu les amendements du 12 octobre 2016, visant à réduire le pouvoir de la loi Abeille du 9 février 2015. Ces amendements soutiennent les opérateurs et privent les élus locaux et les citoyens, de leurs droits à l’information, à la transparence, à la concertation[[6]](#footnote-6)

* **Monde des télécommunications :**

-Martin Bouygues PDG de Bouygues a déclaré « Le gouvernement doit faire un choix : est-ce qu'il souhaite qu'on continue à utiliser le téléphone mobile ou pas ? », lançait un brin agacé Martin Bouygues.

* **Médias**

-Certains médias prennent clairement parti : Jérôme Quirant signe un article dans le nouvelObs qui liste les raisons de penser qu’il n’y aurait pas de danger et conclut d’ailleurs en disant qu’il n’y a probablement pas de danger[[7]](#footnote-7)

* **ONG&Associations :**-L’OMS a classé les ondes les champs électromagnétiques de radiofréquences comme peut-être cancérogènes pour l’Homme[[8]](#footnote-8)

-SFRP (société française de radio protection) : Anne Perrin la présidente « crains que la science ne soit au bout de ce qu'elle peut apporter […] Comme pour les OGM, ce n'est plus une question scientifique, mais une question de société."

* **Groupes publiques**

-L’ANSES L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail : publie des rapports sur la question du danger des ondes. Elle retient des projets et les finance. Son budget provient directement de l’état et de financements lié à des taxes.

C'est un acteur qui a été critiqué pour ses liens avec la téléphonie mobile.[[9]](#footnote-9)

- L'INSERM(institut national de la santé et de la recherche médicale)est un établissement public à caractère scientifique et technologique français spécialisé dans la recherche médicale, placé sous la double tutelle du Ministère de la recherche et du Ministère de la santé. L'INSERM déclare en 1993 qu'il y a : « très peu d’arguments » pour lier le cancer et l'exposition aux champs magnétiques

**Frise Chronologique**

Début des années 60 : Des chercheurs soviétiques avaient observé que des ouvriers travaillant au voisinage de lignes à haute tension souffraient de troubles divers : nausées, maux de tête, perte de sommeil ou baisse de la libido.[[10]](#footnote-10) On peut donc dans un sens faire remonter la controverses sur les radiofréquences jusqu'aux années 60.  
Juin-Septembre 1996: Date à laquelle remontent les plus vieux articles trouvés sur Europress traitant du danger des téléphones portables.[[11]](#footnote-11)   
1975-1985 : Etude du phénomène de perméabilisation de la barrière encéphalique[[12]](#footnote-12)  
1993 : L'INSERM(institut national de la santé et de la recherche médicale)  déclare qu'il y a : « très peu d’arguments » pour lier le cancer et l'exposition aux champs magnétiques

Janvier 2006: Un rapport est publié à la demande de l'Inspection générale de l'Environnement et des Affaires sociales sur les méthodes de travail scientifiques de l’AFSSE (ancêtre de l’ANSES) critiquant l'une de ses expertises et dénonçant certains liens directs entretenus entre les scientifiques sollicités par l'Agence et les opérateurs de téléphonie mobile à l'occasion d'une expertise sur le sujet. A la suite de cela l'agence s'est engagée dans une refonte de ses expertises pour en garantir la solidité.[[13]](#footnote-13)

27 février 2009 : Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'Ecologie se déclare « favorable à l'interdiction du mobile pour les petits » accompagnées d'une volonté de rendre obligatoire l'usage de l'oreillette « parce que le risque zéro n'existe pas »[[14]](#footnote-14)

Avril 2009: Une partie de la population de Saint-Cloud se plaint de maux de têtes dus à des antennes relais qui n’avaient en fait jamais été branchées.[[15]](#footnote-15)

31 mai 2011 : L’OMS classe les champs électromagnétiques de radiofréquences comme peut-être cancérogènes pour l’Homme, sur la base d’un risque accru de gliome, un type de cancer malin du cerveau, associé à l’utilisation du téléphone sans fil. [[16]](#footnote-16)

1er Novembre 2011: L’appel d’offre lancé par l’Etat pour un 4ème opérateur de téléphonie mobile est remporté par Free[[17]](#footnote-17)  
  
13 mai 2014 : Des chercheurs de l’université de Bordeaux mettent en évidence, un risque de tumeur cérébrale accru pour les gros utilisateurs.

9 février 2015: Promulgation de la loi Abeille qui permet de limiter l’exposition du public aux radiofréquences émises par les technologies sans-fil (antennes-relais, portables, Wifi, etc.)[[18]](#footnote-18)  
  
8 Juillet 2016 : Un rapport est publié par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES). Il indique que les ondes électromagnétiques émises par les téléphones portables, les tablettes ou autres objets connectés sont potentiellement dangereux pour les enfants en bas âge,[[19]](#footnote-19)

12 octobre 2016: Ajouts d'amendements à la loi abeille, ces amendements « soutiennent les opérateurs et privent les élus locaux et les citoyens, de leurs droits à l’information, à la transparence, à la concertation ». [[20]](#footnote-20)

1. Benyahia-Kouider, « Portables, Wi-Fi, tablettes ». [↑](#footnote-ref-1)
2. Ibid. [↑](#footnote-ref-2)
3. MICHEL, « Supplément d’enquête sur les risques des téléphones portables ». [↑](#footnote-ref-3)
4. Ibid. [↑](#footnote-ref-4)
5. Benyahia-Kouider, « Portables, Wi-Fi, tablettes ». [↑](#footnote-ref-5)
6. Moduloo.net, « A l’Assemblée nationale, le lobby de la téléphonie a fait reculer la protection contre les ondes électro-magnétiques ». [↑](#footnote-ref-6)
7. Quirant, « Mobiles, wifi, antennes ». [↑](#footnote-ref-7)
8. Mouloud, « L’onde d’un doute sur la santé ». [↑](#footnote-ref-8)
9. « Agence française de sécurité sanitaire de l’environnement et du travail ». [↑](#footnote-ref-9)
10. PIERRE, « L’usage de téléphones mobiles est-il dangereux pour la santé ? » [↑](#footnote-ref-10)
11. Ibid. [↑](#footnote-ref-11)
12. MICHEL, « Supplément d’enquête sur les risques des téléphones portables ». [↑](#footnote-ref-12)
13. « Agence française de sécurité sanitaire de l’environnement et du travail ». [↑](#footnote-ref-13)
14. R, « Antennes-relais, portables ». [↑](#footnote-ref-14)
15. Quirant, « Mobiles, wifi, antennes ». [↑](#footnote-ref-15)
16. Mouloud, « L’onde d’un doute sur la santé ». [↑](#footnote-ref-16)
17. « Free désigné comme 4ème opérateur de téléphone portable ». [↑](#footnote-ref-17)
18. Moduloo.net, « A l’Assemblée nationale, le lobby de la téléphonie a fait reculer la protection contre les ondes électro-magnétiques ». [↑](#footnote-ref-18)
19. Mbengue, « Un rapport pointe le danger des ondes électromagnétiques pour les enfants ». [↑](#footnote-ref-19)
20. Moduloo.net, « A l’Assemblée nationale, le lobby de la téléphonie a fait reculer la protection contre les ondes électro-magnétiques ». [↑](#footnote-ref-20)